

Compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2020

Présents : Christian Aragou, Yves Huguet, Jean Font, Daniel Hugard, Laurent Cordebard, Dany Callis, Chantal Chinaud.

Secrétaire de séance : Chantal Chinaud

Ouverture de la séance à 9h00 par Christian Aragou.

1. Délibération pour fixer les modalités et plan de financement de la piste pastorale de Madres :

Escouloubre règle la facture de l'intégralité des travaux.

Le Bousquet paie 15 000€ à Escouloubre.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2. Délibération pour fixer l'état de l'assiette de l'exploitation forestière 2021 :

Inscription :

- 4.1 – forêt Resclause intercommunale
- 14 – forêt entre La Plane et le chemin de la Serre

Suppression :

- 4.1 – forêt derrière la Malairède (capital bois sur pied insuffisant pour prévoir une coupe en 2021)

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

3. Délibération pour autorisation pacage 2021 :

Le droit d'usage pour le pacage existant est reconduit

- Sur les forêts communales
- Sur les forêts privées
- Sur les forêts domaniales

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

4. Délibération pour le ramassage de bois mort et du mort-bois pour 2021 :

Quand une exploitation forestière est terminée, une « décharge » autorise à pénétrer dans la forêt pour ramasser le bois mort.

Pour ce ramassage de bois mort, il faut demander une autorisation à Yves Huguet.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

5. Règlementation stationnement sous la Batteuse et les abreuvoirs :

- En attendant la création de parkings (achat des terrains nécessaires en cours), délibération urgente pour le **stationnement hivernal 2020-2021**, sous la Batteuse et sous l'abreuvoir à l'entrée du village. Six emplacements sous la Batteuse et trois sous l'abreuvoir donnent la possibilité de neufs emplacements abrités. Les trois places sous l'abreuvoir en-dessous de la Mairie sont strictement réservées aux gîtes communaux. Elles serviront également au Maire et à la secrétaire de mairie en période hivernale.
- Règlement pour ces stationnements.
- En attendant la création des parkings, placer des panneaux « Parking » sur les emplacements autour et en face de la salle des fêtes.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6. Aménagement des bâtiments communaux existants / finalité / ordre d'urgence :

- L'atelier communal : il faut l'agrandir, si possible en bois.
- La salle des fêtes :
 - Isolation thermique et phonique
 - Supprimer la scène ? En sachant que le dessous de scène sert pour stocker du matériel (tables et chaises)
- La Batteuse :
 - Mettre tout de niveau ?
 - Pour quel devenir ?

La délibération est adoptée à 6 voix et 1 abstention.

7. Création de parkings, drop-zone, emplacements containers / achat de terrains

- Dans l'ordre de priorité, retour sur le point N°6 :

- 1 - parking du château d'eau (finaliser l'achat du seul terrain privé, les autres sont communaux)
- 2 - agrandissement de l'atelier
- 3 - travaux sur la salle des fêtes
- 4 - la Batteuse, le parking à la sortie du village (sous le boulodrome) et la drop-zone

Il faut faire venir un géomètre pour borner les terrains à acheter.

La délibération est adoptée à 6 voix et 1 abstention.

- Achats de terrains : Maria Mattelan, veuve de Tito vend maison, grange et terrains, dont certains sont dans la zone définie pour les parkings. Un autre terrain, la parcelle cadastrée N°135 est au milieu du village. Elle pourrait être intéressante pour la commune. Faut-il préempter si c'est possible (la vendeuse a fait un seul lot avec sa grange) ?

La délibération de préempter est adoptée à l'unanimité des présents.

8. Subvention DETR :

Information donnée.

9. Biens vacants et sans maitre :

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal, une estimation des biens potentiellement vacants sur la commune. Nous avons intérêt à vérifier la liste des 136 parcelles concernées et de lancer une démarche de récupération.

L'autorisation d'effectuer les démarches nécessaires est donnée au Maire à l'unanimité des présents.

10. Questions diverses :

1 - Réfection des routes forestières suite à la tempête Gloria :

La CCPA prendrait la maîtrise d'ouvrage.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2 - L'église :

- A la demande de plusieurs personnes, ouvrir l'église, l'été, 1 heure par semaine, → le dimanche de 10h à 11h, du 1^{er} juin au 31 août. Ainsi qu'1 heure les jours de fêtes catholiques (Toussaint, Noël, Pâques). Ce service sera assuré par Jean Font et Laurent Cordebard.

- Les visites de l'église sont possibles sur demande. Afficher les noms et numéros des trois conseillers qui assureront ces visites : Jean Font, Laurent Cordebard et Yves Huguet.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

- Projets à l'étude : porte en fer forgée pour éviter l'humidité, et amélioration de l'esthétique du clocher en béton.

3 - Les gîtes :

- Le règlement des gîtes communaux ***est adopté à l'unanimité des présents.***

- La mise en place d'une caution ou dépôt de garantie de 150€ ***est adoptée à l'unanimité des présents.***

- Tarifs pour 2020 : faire un tarif spécial pour les chasseurs de l'ACCA du Bousquet. Proposition 40€ le gîte pour deux nuits du week-end + 20€ par chasseur, ***adoptée à l'unanimité des présents.***

- Tarifs pour 2021 à l'étude.

4 - Emplois de personnels :

Les postes de technicien(ne) de surface et d'agent technique sont à pourvoir.

- **Ménage** : Donna Hopcraft postule pour le poste de technicienne de surface pour l'entretien des bâtiments communaux (gîte, mairie, église, salle de réunion).

- **Personnel technique** : plusieurs candidats se sont manifestés pour ce poste. Ils doivent déposer leur demande écrite en mairie. Un jury composé de Christian Aragou, Yves Huguet et Laurent Cordebard et Jean Font, recevra tous les candidats le 6 octobre 2020.

5 - Infos :

- **Parchemin** : le nettoyage des roseaux de la station d'épuration par leur équipe technique, est prévu pour fin octobre. Le nettoyage des ruisseaux va aussi reprendre. Ces actions sont financées par l'Association de Pêche du Madres.

- **Portables et Haut débit** : un responsable d'Orange est venu informer les élus des villages du Madres le 23 septembre à Roquefort. Il a insisté sur l'importance pour chaque utilisateur d'informer son opérateur quand il y a une panne de réseau car plus il y a de réclamations et plus la demande est prise en compte.

- **Le pylône de Bouygues** : devrait améliorer la réception des portables au Bousquet.

- **La réfection de la piste pastorale** : va commencer très bientôt.

L'ensemble des délibérations et des sujets étant traités, le Conseil Municipal est levé.

Les délibérations sont affichées et consultables à la Mairie.